



Communiqué de presse

Mercredi 22 mai 2024

Demande d'agrément à la prise de contrôle exclusif du groupe Altice Médias par le groupe CMA-CGM : Publication de l'étude d'impact

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique a été saisie, par courrier du 15 mars 2024, d'une demande d'agrément à la prise de contrôle de la société Altice Média par le Groupe CMA CGM.

En application des dispositions de l'article 42-3 de la loi du 30 septembre 1986, l'Autorité a adopté, ce jour, une étude d'impact, notamment économique, relative à cette opération. Elle rend publique cette étude.

Conformément à ces mêmes dispositions, l'Autorité entendra les demandeurs en audition publique, le 6 juin 2024. Elle auditionnera les tiers qui le souhaitent le 4 juin 2024. Les demandes d'audition devront être communiquées au plus tard le 30 mai 2024 avant midi à l'adresse : consultation.altice-media@arcom.fr.

Les tiers qui le souhaitent pourront adresser à l'Arcom une contribution écrite, au plus tard le 10 juin 2024, par courrier électronique à la même adresse.

L'étude d'impact

À PROPOS DE L'ARCOM :

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

X @Arcom_fr | in @Arcom | f @ArcomFR | Pour plus d'informations, rendez-vous sur arcom.fr

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Marie Liutkus

M : marie.liutkus@arcom.fr

T : 01 40 58 37 15 | **P** : 06 73 10 38 80

RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Sara Cheyrouze

M : sara.cheyrouze@arcom.fr

T : 01 40 58 36 17 | **P** : 06 60 85 97 17

ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Célia Wapoutou

M : celia.wapoutou@arcom.fr

T : 01 40 58 38 86 | **P** : 07 68 20 23 63